

## **BUREAU DU 17/03/2018 A NARBONNE**

Membres présents : Bernard Barascud (CD12), Francis Barruezo, Gilbert Catel (CD34), Olivier Caubet, Claire Chevassus-Rosset, Bernard Daru, Jacques Dollé, Jean-Marc Fabre, Christophe Jousse Florian Mellet, Julien Rocoplan (CD48),

Membres excusés : Jérôme Guezenec, Christian Rabaud (CD30), Marion Vayre

Invités : Philippe Molodzoff,

\*\*\*\*\*

Ouverture de la séance vers 10h30

### **1. Procès Verbal de la réunion du 13/01/18**

Le procès-verbal est adopté par 10 voix pour et 1 abstention (Christophe Jousse était excusé).

Jean-Marc Fabre propose d'accueillir la prochaine réunion du bureau à Capestang (10 minutes de trajet en plus) et ce gratuitement.

### **2. Informations du Président**

Avant de laisser la parole à Philippe Molodzoff et Olivier Caubet pour l'actualité technique et sportive, le président regrette l'absence, pour cause de maladie, de Marion Vayre. De fait, certains points à l'ordre du jour ne pourront être évoqués aussi précisément que prévu.

- Le 23 février, en matinée, s'est tenue une réunion avec les techniciens (le compte rendu figure dans le dossier remis au membres présents) et, en après-midi, se sont déroulés les entretiens professionnels menés par Marion Vayre et Jean-Pierre Belmonte.

- Christophe Jousse s'étonne que Jean-Pierre Belmonte, qui n'est pas membre de la commission RH, ait été sollicité pour ces entretiens tandis que Jean-Marc Fabre qui s'était proposé s'est vu opposer un refus.

Jacques Dollé répond qu'un président de commission a toutes latitudes pour prendre les décisions qui s'imposent.

- Le matin du 21 mars, une réunion se tiendra à la DRJSCS en présence du DTN. A 18H une table ronde sera organisée au CDOS, toujours en présence du DTN.

- Le 24 mars auront lieu les AG de fusion des CROS MP et LR et l'AG électorale du CROS Occitanie.

Bernard Barascud signale que le CROS MP serait prêt à rejeter le traité de fusion d'où la venue du président du CROS.

Alain Guétière n'ayant été retenu pour intégrer le bureau directeur, a peu de chances d'être élu. Il n'y aurait alors aucun représentant de notre sport au sein du conseil d'administration du CROS.

Jacques Dollé et Marion Vayre assisteront à l'AG MP et Jean-Pierre Belmonte assistera à l'AG LR.

Jacques Dollé représentera la ligue à l'AG électorale.

### **3. Actualité technique et sportive**

Interventions de Philippe Molodzoff et d'Olivier Caubet dont vous trouverez un compte rendu joint au

présent PV.

La DRJSCS a donné son accord pour l'ouverture du BPJEPS en septembre (une candidature est déjà arrivée en provenance d'Hennebont) et une convention sera signée entre les ligues LOTT et PACA..

Par contre toujours pas de réponse quant à l'apprentissage.

La prochaine réunion des coordonateurs des DEJEPS se tiendra à Montpellier lundi et mardi prochain.

Une formation d'animateur fédéral sera organisée à Mèze fin avril et une formation d'animateur Ping Forme sur Toulouse fin mai.

Philippe Molodzoff souhaite renouveler un séminaire des cadres techniques, comme celui organisé à St Cyprien, avec la présence des dirigeants sur une journée. Cela pourrait se faire fin juin afin de présenter les actions réalisées depuis le début de la saison.

### **Pause repas de 12h40 à 14h00**

Lors de la reprise de la réunion, Claire Chevassus-Rosset souhaite que le bureau se prononce sur le nouveau logo de la ligue.

Le choix se porte le logo ci-dessous : lettres blanches et jaunes sur fond rouge avec le logo de la région en filigrane jaune.



### **4. Comptes et bilans des CD**

Sur les 13 comités de la ligue 10 ont communiqué leurs comptes et bilans. Manquent encore le Gard et l'Hérault, la Lozère ayant transmis ses informations ce matin.

Le président constate que la trésorerie n'est pas mauvaise dans les départements ayant communiqué leurs chiffres.

Par contre, il doute, vu son importance, de la réelle possibilité de solder la dette envers les comités aussi rapidement qu'il l'avait envisagé.

### **5. Point des questions financières**

Le solde de la trésorerie est de 158600 €.

La ligue LR a payé la part fédérale et doit encore recevoir 18000 euros de produits de la part des clubs. Le blocage de l'accès à SPID provoque des réactions rapides des clubs concernés.

Julien Rocoplan présente des documents financiers dont vous trouverez copies jointes à ce PV.

A une question du président, le trésorier se déclare confiant sur le paiement des salaires jusqu'à la fin de la saison et même sur la saison à suivre.

Julien Rocoplan présente un nouveau modèle de note de frais sur laquelle sont indiquées toutes les rubriques d'affectations. Philippe Molodzoff demande à ce que dans ces affectations CT (Commission Technique) soit remplacé par ETR (Equipe Technique

Régionale) et qu'une colonne BPJEPS soit ajoutée.

Autre question : le terme "vacation" figurant sur cette note de frais est elle réglementaire ?

Marion Vayre est en charge traditionnellement du dossier CNDS. Paul Martinez et Thérèse Combarière sont les rédacteurs du dossier.

Jean-Marc Fabre demande qu'Emmanuel Boll, en raison de son expérience dans ce domaine, soit associé à ce binôme.

Olivier Caubet contactera Emmanuel.

Que fait-on pour le bilan et le budget pour la demande CNDS ? Présentons nous ces éléments basés sur l'année civile ou sur la saison ?

A l'unanimité, il est décidé de continuer à les présenter sur la saison comme cela a toujours été le cas jusqu'à présent.

En ce qui concerne la subvention du Conseil Régional, Bernard Daru s'enquerra auprès du secrétariat LR des personnes détenant les dossiers des années précédentes.

## **6. Question de la complémentaire santé**

Le projet présenté par Jean-Marc Fabre est approuvé à une abstention près : celle du président.

Les documents ont été signés par les six salariés concernés et vont être envoyés au secrétariat.

## **7. Analyse des comptes rendus d'entretien avec les salariés**

Le président estime que ces entretiens se sont déroulés dans de bonnes conditions d'échange et qu'ils auront permis de dédramatiser les situations.

Jean-Marc Fabre n'est pas de cet avis et s'inquiète que Bernard Daru ait pu parler de rupture conventionnelle à Nathalie Fortuny, des appels et mails à Gilbert Catel sur l'embauche de Julien Bibal par le CD34, et des appels à Alain Lauferon quant à l'emploi de Guillaume Jean.

Christophe Jjousse s'interroge sur l'intention, peut-être non avouée, de se séparer des salariés de l'ex ligue LR.

Pour sa part, il s'interroge quant à l'état d'esprit des personnes en charge des entretiens avec les salariés et s'inquiète de ce que certaines initiatives individuelles créent des inquiétudes parmi les salariés.

Le président précise que les informations concernant les entretiens seront transmises aux membres du bureau avant la fin de la semaine prochaine.

Bernard Daru précise qu'il a appelé Nathalie Fortuny car il la connaît de longue date et que connaissant les problèmes de santé de ses enfants, il a évoqué l'éventualité d'un emploi à mi-temps et, éventuellement, d'une rupture conventionnelle. Il précise que cet appel n'était qu'amical et absolument pas officiel.

Julien Rocoplan qui travaille sur une nouvelle forme de suivi du travail des salariés soumet la proposition de nommer Emmanuel Boll coordonnateur administratif des salariés afin qu'il ait une crédibilité par rapport au collationnement des fiches d'activité de ces derniers.

## **8. Critérium Fédéral**

Florian Mellet présente les principaux points sur les évolutions du Critérium Fédéral pour l'année à venir.

En N1 :

- compétition sur un même site pour les dames et messieurs.

- suppression des tableaux intermédiaires - de 12, - de 14 et - de 16 ans.

- suppression des tableaux - de 11 ans et - de 13 ans : les benjamins et minimes évoluent au niveau N2.

- utilisation des points mensuels pour les listes et la mise en poule..

La Fédération s'est rendu compte que le fonctionnement du CF était très disparate sur le territoire et que le nombre d'inscrits diminue tous les ans depuis plusieurs années. Un état des lieux a donc été fait et une réunion a eu lieu au siège de la Fédération le 10 mars.

Cette réunion a abouti sur les points d'harmonisation suivants :

- inscription pour les 4 tours en permettant l'inscription en cours d'année.

- montées/descentes obligatoires mais possibilité de choisir entre une montée dans la division supérieure ou une montée dans la même division de la catégorie supérieure.

- organisation du CF par catégorie d'âge, même si des tranches de classement peuvent être instaurées dans celles-ci.

- une absence excusée entrant dans la liste définie par la commission sportive compétente par saison sera permise à tous les échelons : le joueur sera maintenu dans la division.

- la mixité sera permise jusqu'en régionale à condition que cela se fasse dans la même catégorie d'âge.

- qualification des joueurs pour le 1er tour de la saison suivante : en N1 et N2 les joueurs seront qualifiés selon les points obtenus au critérium de la saison précédente.

- placement des joueurs : en N2, les joueurs seront placés en fonction du résultat du tour précédent pour les 4 tours.

Des pistes de fidélisation ont aussi été évoquées :

- offrir (ce qui ne signifie pas gratuité) pour la première prise de licence traditionnelle la possibilité de participer au critérium fédéral.

- créer un challenge des clubs ayant le plus d'inscrits, un challenge pour les meilleurs résultats, un label,...

- inciter les départements à organiser des cérémonies de récompenses.

- inclure dans le cahier des charges de la nationale 2 des podiums où les médailles pourraient être fournies par un fournisseur des clubs partenaires de la FFTT, comme pour la dotation Butterfly pour les balles, afin que ce soit similaire pour tous les territoires.

- plus de communication sur le critérium fédéral et les résultats.

- avoir un nombre obligatoire d'inscrits (es) au critérium fédéral pour l'obtention des labels.

Suite à cela, une réunion de zone a été prévue sur le dernier tour de C.F. afin de revenir sur l'année en cours et la saison prochaine en tenant compte des conclusions de la réunion fédérale.

Au niveau régional, seule l'organisation territoriale et le nombre de joueurs par tableau ont été évoqués par la CSR Occitanie.

En ce qui concerne l'organisation envisagée, une R1 située vers Lézignan Corbières permettant de regrouper

toutes les catégories sur une seule salle (tableaux de 12 en jeunes, de 16 en seniors) et des R2 (tableaux de 24) selon un découpage est (11, 12, 30, 34, 48, 66) soit 8 montées des départements, en tenant compte d'une montée supplémentaire pour l'est (30 et 34) et l'ouest (09,31,32,46,65,81,82) soit 8 montées dont une supplémentaire pour le 31.

### **9. Fonctionnement du Conseil de Ligue**

Christophe Jousse souhaite aborder trois sujets :

- le rôle du Vice Président Délégué,
- le fonctionnement des commissions
- la communication interne.

Il demande à Jacques Dollé comment il conçoit la fonction de vice-président délégué qui, apparemment, à ce jour, ne représente rien.

Statutairement, le vice-président délégué est habilité à représenter la ligue chaque fois que le président n'est pas en mesure de le faire et est également habilité à signer des documents. Comment pourrait-il remplir son rôle s'il n'est informé de rien ?

Quel rôle le président souhaite-t'il lui donner alors qu'il ne l'a jamais sollicité pour des représentations lors d'événements auxquels la ligue était invitée.

Christophe Jousse n'a pas le sentiment de travailler en binôme comme cela avait été souhaité par Miguel Vicens, médiateur fédéral lors de la fusion.

Jacques Dollé indique qu'il a délégué à Christophe la représentation de la ligue pour les manifestations dans la partie est de la ligue et que celui-ci est président de la commission tarifaire.

Bernard Barascud, présent à la remise des trophées à Pérols, s'étonne que la ligue n'y ait pas été représentée.

Le président reconnaît (pensant qu'il s'agissait alors d'une manifestation aveyronnaise) qu'il n'avait pas songé à désigner quelqu'un.

A quoi Christophe Jousse répond qu'il lui paraît grave d'avoir un président qui ne pense pas !

Olivier Caubet admet qu'il y a lieu de changer certaines habitudes.

Gilbert Catel propose que le vice-président délégué soit destinataire de tous courriers ou courriels envoyés au président par les instances régionales ou par la fédération.

Christophe Jousse ne lit que la fin du mél que Jacques Dollé lui avait adressé « Bonsoir Christophe, je confirmerai demain auprès des autorités régionales que Jean-Marc est autorisé à représenter la ligue, quand tu seras certain de ne pouvoir y aller, je mandaterai peut être quelqu'un d'autre... »

Jacques Dollé s'est alors levé pour venir lire intégralement le mél et Christophe Jousse a simplement déclaré ensuite qu'il ne ferait plus rien au titre de la ligue.

Francis Barruezo s'insurge sur le déroulement de la réunion et déclare ne pas admettre que l'on puisse passer son temps en réunion à s'invectiver.

### **11. Questions diverses**

En ce qui concerne le CNDS 2018, Bernard Barascud propose que tous les comités départementaux fassent remonter un courrier de protestation à leur CDOS et que la ligue fasse de même auprès du CROS.

Bernard Barascud, qui avait évoqué le sujet lors de la dernière réunion du Conseil de ligue, communique

l'adresse à laquelle il est possible d'obtenir des récépissés de déclarations et de parutions au Journal Officiel :

Direction de l'information administrative  
Informations clients/usagers  
C. ROUSSET  
[centre-doc@dila.gouv.fr](mailto:centre-doc@dila.gouv.fr)

Il informe également, que l'assemblée générale de l'UNATT (Union Nationale des Arbitres de Tennis de Table) se tiendra dans l'Aveyron fin août 2018.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h00

Jacques Dollé

Président de Ligue

Bernard Daru et Gilbert  
Catel

Secrétaires de séance